



**Avertissement agricole : Mildiou de la pomme de terre d'arrière –
saison 2^{ème} avis**

**A l'attention des animateurs des radios locales des Wilayas
suivantes pour diffusion :**

**CHLEF - AIN TEMOUCHENT- OUM EL BOUAGHI - BATNA - BEJAIA - BOUMERDES
- TIZI-OUZOU - BOUIRA - BLIDA - TIPAZA – TLEMCEN – SETIF – ORAN – MEDEA –
JIJEL – SIDI BELABBES - TIARET - SKIKDA – ANNABA – CONSTANTINE –
MOSTAGANEM - M'SILA – EI TARF – KHENCHELA – MILA – RELIZANE – BORDJ
BOUARRERIDJ - SOUK AHRAS – AIN DEFLA – MASCARA – GUELMA – EL OUED**

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 08/11/2017, signalant les précipitations enregistrées depuis le début de cette semaine, associées à des températures comprises entre 16 et 20°C et des taux d'humidité relative élevée, sont très favorables au développement du mildiou de pomme de terre d'arrière - saison.

A cet effet, nous conseillons les agriculteurs d'être vigilants vis-à-vis de cette maladie à caractère épidémique et ce, en accentuant la surveillance de leurs parcelles en vue de déceler précocement d'éventuelles taches de mildiou et d'intervenir, en cas de présence, par l'application d'un fongicide approprié.

Conseils utiles

- Alternier les matières actives des fongicides appliqués afin d'éviter le phénomène de la résistance ;
- Respecter scrupuleusement la dose et la rémanence des fongicides utilisés ;
- Vérifier la date de péremption du fongicide utilisé.

